



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Expositions : Paris

Question écrite n° 13471

Texte de la question

M Jean-Pierre Brard attire l'attention de M le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire sur les difficultés d'accès du public aux expositions de peinture de renommée internationale organisées à Paris, telle l'exposition Gauguin qui s'est tenue au Grand Palais au début de cette année. Cette manifestation unique où se trouvait rassembler pour la première fois à Paris l'essentiel des œuvres de l'artiste, permettait de suivre l'évolution du peintre des débuts impressionnistes aux célèbres productions océaniques. Malheureusement, un public nombreux, parmi lequel de nombreux habitants de Montreuil, fut privé du plaisir de contempler cette exposition, rebutés qu'ils étaient à l'idée de devoir patienter plusieurs heures avant de pénétrer dans l'enceinte du musée, les centaines de mètres de queue dissuadant les énergies les mieux préparées. Aussi, il lui demande si à l'avenir il n'y aurait pas lieu de prendre d'autres dispositions qui permettraient de plus grandes plages horaires d'ouverture en tenant compte, bien évidemment, des problèmes de personnel, ou éventuellement de faire durer de telles expositions un plus grand nombre de mois afin que tout un chacun puisse, dans de bonnes conditions, accéder à de telles œuvres.

Texte de la réponse

Reponse. - Les difficultés d'accès à l'exposition Gauguin étaient largement dues à la capacité réduite des salles qui ne permettait pas, à la fois pour des raisons de sécurité des œuvres et de confort de visite, d'admettre un trop grand nombre de visiteurs en même temps. La durée d'attente des visiteurs à l'extérieur était donc accrue par la nécessité d'assurer une régulation des entrées. Il convient de rappeler que les horaires d'ouverture des galeries nationales du Grand Palais sont déjà beaucoup plus larges que ceux des autres musées nationaux : 10 heures à 20 heures du jeudi au lundi, et 10 heures à 22 heures le mercredi. Par ailleurs, les conditions de prêt des œuvres par les prêteurs étrangers ne permettent pas d'allonger la durée des expositions autant qu'il serait souhaitable. C'est pourquoi, afin de remédier aux longues files d'attente devant l'entrée des grandes expositions de renommée internationale, la réunion des Musées nationaux étudie les possibilités de mise en œuvre d'un système de réservation des visites, qui améliorerait considérablement les conditions d'accès du public.

Données clés

Auteur : [M. Brard Jean-Pierre](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13471

Rubrique : Patrimoine

Ministère interrogé : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Ministère attributaire : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 1989, page 2382